

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

55

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LÉFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)

**Membres absents** : M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. OUAZANA

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

**Dépôt d'oeuvres par le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Dijon dans différents établissements culturels municipaux - Convention**

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Dijon se propose de mettre en dépôt, dans différents établissements municipaux (Musée des Beaux-Arts, Musée de la Vie Bourguignonne, Musée d'Art Sacré etc.) d'importantes collections d'oeuvres et d'objets telles que meubles, peintures, sculptures, orfèvrerie, ustensiles en provenance de l'ancienne apothicairerie, qui témoignent du riche patrimoine de cet établissement.

Ce dépôt, consenti pour une durée de cinq ans renouvelable, permettrait de conserver ces pièces essentielles, témoignage de l'histoire de l'hôpital général et à travers lui de la ville, tout en complétant utilement les collections des établissements concernés.

Afin de concrétiser cet important dépôt et d'en assurer les conditions de conservation et de sécurité optimales, la passation d'une convention avec le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Dijon est proposée.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - donner votre accord au dépôt, par le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Dijon, au bénéfice de différents établissements culturels municipaux de la Ville, des oeuvres et objets dont les listes sont jointes, en annexe au rapport ;
- 2 - approuver le projet de convention à conclure entre la Ville et le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Dijon, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 3 - m'autoriser à signer la convention définitive, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**